PLAN D'ACTION EN TOURISME GOURMAND DE LA MONTÉRÉGIE

2022-2025

Montérégie

TABLE DES MATIÈRES

P. 3 Mise en contexte et définition du tourisme gourmand

P. 6 Plan d'action régional en tourisme gourmand de la Montérégie

P. 11 Conclusion

MISE EN CONTEXTE

L'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand (AATGQ) et la Société du réseau ÉCONOMUSÉE® (SRÉ), deux associations touristiques provinciales sectorielles (ATS), ont mené, en collaboration avec un Comité de suivi et de nombreux intervenants provenant de différentes régions touristiques, un exercice de réflexion stratégique visant l'élaboration d'un Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand. Une première au Québec !

MISE EN CONTEXTE - SUITE

En décembre 2020, le Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand a été finalisé et présenté dès le début de 2021 à plusieurs organisations et partenaires du milieu. Parmi les actions prioritaires identifiées se trouve la création des *comités régionaux en tourisme gourmand* (CRTG), visant à mettre en place ou à formaliser, selon les régions, une structure de concertation des acteurs régionaux impliqués dans le tourisme gourmand. L'objectif est ainsi de faciliter les échanges, les synergies, le partage de bonnes pratiques et le développement de projets et d'initiatives au sein des régions touristiques du Québec pour contribuer à la croissance du secteur, le tout en cohérence avec le Plan d'action provincial.

En Montérégie, le comité régional en tourisme gourmand s'est mis en place à la mi-décembre 2021. Il est co-porté par Tourisme Montérégie et Expansion PME (*La Montérégie, le Garde-Manger du Québec*). Il est composé de plusieurs organisations régionales.

MEMBRES DU CRTG DE LA MONTÉRÉGIE

Agglomération de Longueuil

CLD des Jardins-de-Napierville

DEV Vaudreuil-Soulanges

Direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Expansion PME (*La Montérégie, le Garde-Manger du Québec)*

Fédération régionale de l'UPA de la Montérégie

La Financière agricole du Québec

MRC Acton

MRC Beauharnois-Salaberry

MRC Haut-Saint-Laurent

MRC de La Vallée-du-Richelieu

MRC Marguerite-D'Youville

MRC Pierre-de-Saurel

MRC Roussillon

MRC Rouville

Saint-Hyacinthe Technopole

Tourisme Haut-Richelieu

Tourisme Montérégie

DÉFINITION DU TOURISME GOURMAND

Découverte d'un territoire, par une clientèle touristique ou excursionniste, à travers des activités agrotouristiques, complémentaires à l'agriculture ou bioalimentaires et des expériences culinaires distinctives, mettant en valeur le savoir-faire des producteurs agricoles et d'artisans permettant de découvrir les produits régionaux et les plats propres au territoire québécois, par l'accueil et l'information que le réserve leur hôte.

(Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand)

PLAN D'ACTION EN TOURISME GOURMAND DE LA MONTÉRÉGIE 2022-2025

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN TOURISME GOURMAND DE LA MONTÉRÉGIE 2022-2025

PILIER 1 : ORGANISATION DU SECTEUR CONCERTÉE ET EFFICACE

Orientation 1.1: Renforcer les synergies entre les acteurs locaux et régionaux

- Mettre en place le CRTG
- Créer le plan d'action régional
- Analyser, bonifier et diffuser le portrait du tourisme gourmand de la Montérégie
- Se doter d'un plan de communication

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN TOURISME GOURMAND DE LA MONTÉRÉGIE 2022-2025

PILIER 2 : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Orientation 2.1: Renforcer l'accompagnement des entreprises en fonction de leurs besoins

- Dresser un portrait des besoins des entreprises
- Centraliser et diffuser des outils présentant les différents programmes d'aide financière
- Adapter l'accompagnement des entreprises selon leur stade de développement
- Créer des communautés de pratiques sur des thèmes d'accompagnement et de formation

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN TOURISME GOURMAND DE LA MONTÉRÉGIE 2022-2025

PILIER 3 : SECTEURS RÉGIONAUX FORTS ET INNOVANTS

Orientation 3.1: Favoriser le positionnement distinctif en tourisme gourmand de la Montérégie

- Prendre connaissance des recommandations du projet de promotion concertée et évaluer la possibilité de les mettre en œuvre
- Développer des vitrines sur le territoire pour faire la promotion des produits régionaux et de l'offre en tourisme gourmand

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN TOURISME GOURMAND DE LA MONTÉRÉGIE 2022-2025

PILIER 4 : EXPÉRIENCES VARIÉES ET DE QUALITÉ (PRODUITS ET SERVICES)

Orientation 4.1: Développer au sein des entreprises du secteur des expériences attractives, innovantes et rentables

- Centraliser les informations et diffuser auprès des entreprises les guides des bonnes pratiques sur les différents thèmes de l'expérience client

Orientation 4.2: Renforcer le maillage avec l'ensemble des produits touristiques pour valoriser le volet gourmand dans l'expérience globale

- Faire l'inventaire des outils existants et diffuser auprès des restaurateurs, hôteliers, responsables d'attraits, etc. Au besoin, en développer de nouveau
- Favoriser les activités de réseautage et de maillage d'affaires entre les acteurs du tourisme gourmand et ceux des autres produits touristiques
- Sensibiliser les produits touristiques ayant le potentiel à intégrer le produit gourmand (attraits, événements, restaurants, lieux d'hébergement)

CONCLUSION

Bien que nous soyons bien avancés au Québec en matière d'agrotourisme et de tourisme gourmand, le secteur se structure davantage depuis la dernière année. La Montérégie poursuit également ses efforts pour être un chef de file. Le plan d'action sera mis en œuvre au courant des prochaines années, mais peut être appelé à évoluer.